

Dom Lobineau et Saint-Jacut

Dom Lobineau fut un historien de la Bretagne auquel succéda Dom Morice. Dépassant le débat d'une comparaison de leurs travaux¹, un historien récent les a ainsi jugé : «Malgré leurs inévitables erreurs, ces œuvres livrent des documents dont les originaux ont aujourd'hui parfois disparu et, surtout, marquent le début d'une histoire scientifique»². Quelques aspects de la vie de Dom Lobineau ont été éclairés par La Borderie. Il n'était pas austère mais rayonnait de bonne humeur et de talent. «Ses lettres nous révèlent un caractère gai, plaisant, une verve comique, railleuse, ironique, toujours coulante». Doué pour l'histoire, il était aussi «archéologue..., dessinateur, musicien, poète..., grand amateur de musique et de chansons»³. À la fin de sa vie, il ne s'était pas réfugié à l'abbaye de Saint-Jacut à la suite de pressions, mais s'y était rendu de son plein gré. Reste à savoir s'il y est bien mort. Tous les dictionnaires et les ouvrages sur la congrégation de Saint-Maur lui consacrent une notice dans laquelle tous les auteurs y fixent son décès au 3 juin 1727⁴. Les bases littéraire et archéologique de cette affirmation méritent d'être analysées.

¹ La Borderie célèbre Dom Lobineau et méprise son successeur Dom Morice qui, dit-il, aurait utilisé son fonds. *Inauguration du monument élevé à D. Lobineau...*, Saint-Brieuc, L. Prud'homme, 1886, p. 5. Cependant, Dom Lobineau fut critiqué tôt dans «Lettre de monsieur des Landes de l'Académie des Sciences & Commissaire de la Marine sur une Antiquité Celtique», *Mémoires pour l'histoire des sciences & des beaux arts... de l'imprimerie de S. A. S. à Trevoux & se vendant à Lyon...*, 1727, fascicule XI, p. 2102 ; «oeuvre incomplète» dit VANEL, Abbé J.-B., *Nécrologe des religieux de la Congrégation de Saint-Maur décédés à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés...*, Paris, Champion, 1896, p. LVI ; jugée «inégal et sur plusieurs points... faible» sous l'angle hagiographique par DUINE, Abbé F., «Mémento des sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne», *Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, XLVI, 1^{re} partie, 1918, p. 255, note 4. Par contre, les *Preuves* de Dom Morice furent dites «incomparable recueil» par WAQUET, Henri, *Manuel des Études finis-tériennes*, Valence, 1948, p. 7.

² QUÉNIART, Jean, dans CROIX, Alain et VEILLARD, Jean-Yves (sous la direction de), *Dictionnaire du patrimoine breton*, Rennes, éditions Apogée, 2000, p. 636.

³ LA BORDERIE cité par DENIS, Dom Paul, «Lettres de Bénédictins français» dans *Revue Mabillon*, 1909-1910, p. 525, note 2.

⁴ Les références sont surabondantes.

Sur les traces de Dom Lobineau

Le 17 janvier 1725, il était à Paris d'où il écrivit à Mellier, maire de Nantes, qu'il venait d'achever son «grand ouvrage» et qu'il lui restait «deux mois de travail pour la presse» :

«Après cela, je suis dans la résolution de prendre congé de Lutèce pour me retirer en quelque coin de Bretagne et y planter des choux, peut-être à Saint-Jacques de Permil. Peut-être l'ouvrage de la terre me sera-t-il moins ingrat que tous ceux dont j'ai enrichi le public dont je n'ai retiré que méconnaissance, lassitude, épuisement et vieillesse. Du moins, si je me charge encore de quelque nouveau griffonage...»⁵

Il s'agissait du prieuré de Saint-Jacques-du-Pirmil dans un faubourg de Nantes⁶. Son travail sortit des presses en 1725⁷. Le 22 août, Dom Lobineau était à Rennes d'où il écrivait au père Dom Montfaucon⁸, mais il n'y resta pas. Le 11 mai 1726, il était à Paris où il critiquait une traduction d'un auteur⁹. Il n'avait donc pas lâché la plume et s'était même lancé dans un nouveau travail à en juger par ces lignes publiées dans les nouvelles littéraires après sa mort :

«D. Lobineau, bénédictin si connu pour son histoire de Bretagne, travaille aux augmentations du Glossaire latin de M. du Cange. Deux savans de la Congrégation de S. Maur sont morts successivement, après avoir entrepris ce même travail ; ce qui a empêché le sieur Osmont de satisfaire à ses engagements.»¹⁰

⁵ LA BORDERIE, Arthur Le Moyne de, *Correspondance historique des Bénédictins bretons et autres documents inédits...*, Paris, Champion, 1880, p. 219-220.

⁶ *Ibid.*, p. 220, note 3.

⁷ *Histoire de la ville de Paris, composée par D. Michel Félibien, revue, augmentée et mise au jour par D. Guy-Alexis Lobineau, tous deux prêtres religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur...*, Paris, G. Desprez, 1725.

⁸ *Inauguration du monument élevé à la mémoire de Dom Lobineau, 3 mai 1886. Relation de la cérémonie. Éloge historique de Dom Lobineau par A. de La Borderie. Banquet. Discours. Documents inédits sur Dom Lobineau*, Nantes, Société des bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne, 1886, p. 118-119. On ne confondra pas cette brochure de 122 pages tirée à 500 exemplaires pour les membres de cette société avec la suivante de 71 pages intitulée *Inauguration du monument élevé à D. Lobineau sous la présidence de sa grandeur Monseigneur Bouché, Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier. Relation de la cérémonie. Éloge historique de Dom Lobineau par Arthur de la Borderie, Correspondant de l'Institut, Président de la Société des Bibliophiles Bretons*, 3 mai 1886, Saint-Brieuc, L. Prud'homme, 1886.

⁹ Bibliothèque nationale de France, Nouvelles acquisitions françaises, 22435, fol. 57-58. Lettre anonyme à «Monsieur des Sosses de Kerrio à Rennes (a son château à Lamballe)», Paris, 11 mai. Elle porte cette indication manuscrite : «Cette lettre... est du père Lobineau qui vint l'année suivante mourir à l'abbaye de St Jagu». En outre, son contenu est conforme à la personnalité de Dom Lobineau.

¹⁰ *Bibliothèque françoise ou histoire littéraire de la France*, Amsterdam, t. XI, 1728, p. 327.

Célèbre de son vivant, donc, Dom Lobineau ne manquait pas de correspondants. Il reçut une lettre d'un M. Simon, conseiller du roi au siège présidial à Beauvais, auquel il répondit de Paris le 1^{er} décembre de l'année 1726. Ayant lu une analyse de cette réponse dans un catalogue d'autographes vers 1855, La Borderie en avait pris un résumé que voici : Dom Lobineau avait envoyé la lettre de ce Simon au père Toustain à Chesles ; il savait l'aide que ce Simon avait apportée à ce père pour le glossaire de Du Cange ; il en aurait profité à son tour avec reconnaissance « sans que l'état de sa santé l'oblige à quitter l'ouvrage de Paris, même pour se retirer dans sa province » ; il croyait que le travail sur le glossaire serait donné à « un autre religieux de St-Germain des Prez nommé D. Maur Dantine »¹¹.

Le 1^{er} décembre 1726, Dom Lobineau était donc dans la capitale où il travaillait au glossaire de Du Cange, mais il s'y disait malade.

Les sources du problème

Une autre lettre très importante sur ses derniers jours est celle de l'abbé Kermellec de Chefdubois écrite à « Landerneau, 5 7bre 1727 » et adressée « Au Révérend Le Très Révérend Père Prieur de l'Abbaye de St Jagu Prez de St-Malo » :

« Mon Révérend Père, il y a quelques années que j'étois en commerce de lettres avec le feu R. P. Lobineau, que Dieu absolve sans nous connoître autrement. Je lui avois envoyé plusieurs pièces pour servir au Supplément de son Histoire (de Bretagne)... Je luy disois, dans ma lettre du mois de février dernier, que je tâcherois de ménager l'occasion de l'aller voir, et j'espérois que ce seroit dans cette saison icy. Sa mort rompt ces mesures. Je le priois de regarder dans les extraits que vos Peres ont tirez des archives du Château et (de) la Chambre des comptes de Nantes, s'il n'y a pas un arrêt... Il est beaucoup fait mention du nom de Kermelec dans les deux volumes qu'il avoit mis au jour et je ne doute pas qu'il n'y en ait encore dans le Supplément auquel il travailloit... Si l'on trouve ce que je demandois de ce nom au R.P. Lobineau et autres choses ce touchant, je serois bien aise d'en estre informé. »¹²

Par ailleurs, le dictionnaire de Moreri contient cette indication dans son édition de 1735 due à l'abbé Goujet : « Ce bénédictin est mort dans l'abbaye de Saint-Jagu, près de Saint-Malo le 3 juin 1727 dans sa soixante-unième année »¹³.

¹¹ LA BORDERIE, Arthur Le Moyne de, *Correspondance historique...*, op. cit., p. 221.

¹² *Ibid.*, p. 221-222.

¹³ *Supplément au grand dictionnaire historique, généalogique, géographique, &c de M. Louis Moreri pour servir à la dernière édition de l'an 1732 & aux précédentes*, Paris, Vve Lemercier, 1735, t. 1, p. 270. Les éditions de 1732 par Goujet et de 1733 par Roques ne contiennent pas de notice sur Dom Lobineau.

Les ouvrages sur Saint-Jacut et son abbaye, érudits travaux de l'abbé Lemasson et plaquette de l'abbé Juhel¹⁴ permettent de situer le problème.

Les transferts de corps

Un père passe sa vie dans une abbaye mais meurt dans une autre qui n'en est guère éloignée. Dans laquelle est-il inhumé ? Où fut enterré Dom Le Gallois¹⁵, mort le 5 novembre 1695 d'une crise d'apoplexie au Mont-Saint-Michel où il était allé compiler un chartrier¹⁶ ? Et Dom Briant qui vécut ses quatre dernières années de vie à Landévennec¹⁷ mais décéda à Redon ou dans une abbaye de Basse-Bretagne¹⁸ ? Et Dom Lobineau qui passa une partie de sa vie à Saint-Melaine mais aurait rendu l'âme à l'abbaye de Saint-Jacut ? La prudence s'impose avant de conclure.

Le problème des transferts de corps se posait pour les familles de la noblesse qui briguaient une sépulture dans une abbaye pour l'un de leurs comme elles en avaient l'autorisation. En 1623, le parlement de Bretagne édicta des arrêts au sujet de leurs déplacements dans Rennes¹⁹. Les distances étaient plus longues en milieu rural. Alain de Dinan fut inhumé dans l'abbaye de Saint-Jacut²⁰. Sa dépouille mortelle dut y être transportée. Citons

¹⁴ LEMASSON, Auguste, *Histoire du royal monastère de St-Jacut-de-l'Isle-de-la-Mer composée en 1649 par F.-D. Noël Mars, religieux bénédictin de la dicte abbaye...*, Saint-Brieuc, Francisque Guyon, 1912 ; *Les derniers jours de l'Abbaye de Saint-Jacut et de la paroisse de Notre-Dame-de-Landouar*, Saint-Brieuc, 1912 ; *Histoire du Pays de Dinan de 1789 à 1815. Les paroisses et le clergé. Étude historique, bio-bibliographique, économique et documentaire*, Dinan, Le Pays de Dinan, 1989 ; JUHEL, Th., *Notice sur St-Jacut-de-la-Mer & l'abbaye royale du même lieu, ordre de Saint Benoist, enclave de l'Evêché de Dol-de-Bretagne*, Dinan, de l'imprimerie Bazouge, 1890.

¹⁵ Remerciements à Monsieur Jean-Jacques Leroy des Archives départementales de La Manche pour sa recherche et sa documentation.

¹⁶ LE CERF DE LA VIÉVILLE, Dom Jean-Philippe, *Bibliothèque historique et critique des auteurs de la congrégation de St-Maur...* par D. Filipe Le Cerf de La Viéville..., La Haye, P. Gosse, 1726, p. 141-142.

¹⁷ LA BORDERIE cité par GUILLOUX, Pierre, «Un historien de la Bretagne, Dom Alexis Lobineau» dans *Études, revue fondée en 1856 par des pères de la compagnie de Jésus...*, 1917, t. 151, p. 230, note 2.

¹⁸ *Nouvelle biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à 1850-60... publiée par MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES sous la direction de M. le Dr HOEFER*, Paris, Firmin Didot Frères, 1857-1866, réimp. Copenhague, Rosenkilde et Bagger, 1963-1969, t. VII-VIII, p. 370-371.

¹⁹ *Abrégé du recueil des actes, titres et mémoires concernant les affaires du clergé de France ou table raisonnée...*, Paris, chez Guillaume Desprez, 1752, 2^{me} partie, *Table des noms qui contiennent sommairement...*, p. 135. Ouvrage anonyme portant cette annotation manuscrite en page de garde : «par M. l'abbé du Sauzet. N'a pas été composé par ordre du clergé».

²⁰ DU PAZ, *Généalogies de Bretagne*, p. 120 et suiv., cité par LEMASSON, Auguste, *Histoire du royal monastère...*, op. cit., p. 99.

également le cas d'un abbé commendataire de ce monastère, Pierre de Francheville, décédé en 1669 au château de La Chapelle-aux-Filtzméens près de Combourg et inhumé au couvent des Minimes de Rennes²¹.

Mais, on ne trouve jamais la moindre mention de transfert de corps de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur dans les ouvrages. Les cent huit notices biographiques contenues dans celui de Lecerf indiquent souvent les lieux de décès, jamais ceux des inhumations, comme s'il allait de soi qu'ils étaient les mêmes.

L'anonymat des sépultures

Que Dom Lobineau ait été enterré à Saint-Jacut plutôt qu'à Saint-Melaine n'est donc guère douteux sans qu'on puisse le contrôler par les nécrologes de ces abbayes. Ils ont disparu, contrairement à celui de l'abbaye bénédictine de Saint-Germain-des-Prés, très précieux document contenant 268 noms de 1632 à 1792²². Il fut publié en 1896 par l'abbé Vanel qui soulignait :

«La coutume dont l'impitoyable sévérité ordonnait de ne placer sur la tombe qu'une petite pierre carrée, portant la date de l'enterrement, pas de nom, pas un mot, pas un signe capable de rappeler ce que le cadavre caché sous cette dalle de vingt-cinq centimètres avait été ; l'anonymat jusques dans la poussière de la fosse, n'était-ce pas le plus méprisant défi jeté à la vanité et à l'ambition ? Le respect de cette loi était porté si loin qu'on n'osa pas y faire exception pour Mabillon, même sur les instances du Souverain Pontife. Cependant les morts n'étaient pas ensevelis dans une terre étrangère ou lointaine, ils restaient au milieu des leurs, à l'ombre de leur église, aussi près que possible de la cellule où ils s'étaient sanctifiés ; la plupart furent déposés sous les arcades du cloître ; plusieurs par dévotion, demandèrent qu'on les descendît au pied de la statue de la Sainte-Vierge qui ornait le portail de la chapelle intérieure de Notre-Dame ; cette chapelle elle-même était réservée aux dignitaires. Sur la fin du dix-huitième siècle, il restait peu de place ; on transforma en cimetière un préau, voisin de la sacristie, mais ni là ni ailleurs nulle épitaphe ne désigna aux passants ceux que la terre recouvrait de sa silencieuse paix.»²³

²¹ GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé de l'Archidiocèse de Rennes*, t. IV, p. 322 cité dans *ibid.*, p. 80, note 2.

²² BNF, Cabinet des manuscrits, Fonds français, 16861.

²³ VANEL, abbé J.-B., *op. cit.*, p. LVIII-LIX. Notre parenthèse représente une note infra-paginale de l'auteur.

Le cas particulier des abbés

L'anonymat était donc de règle, hormis pour les abbés, nobles dont les armoiries attirèrent l'attention des témoins. À Saint-Germain, les dignitaires étaient inhumés dans la chapelle de Notre-Dame, écrit l'abbé Vanel, tout comme s'il en avait eu connaissance de marques distinctives pour leurs sépultures. À Saint-Jacut, l'église de l'abbaye contenait des pierres tombales, portant armoiries et parfois dates et même noms, vus et signalés par des témoins «dans la chapelle Notre-Dame», «du costé de la chapelle de la Sainte Vierge», «du côté de la chapelle Saint-Étienne», «au parvis de l'église», «dans la croisée sénestre» et «dans le cloître».

Il y avait de rares vieilles tombes dans le cloître dont les témoins du XVII^e siècle purent déceler l'existence grâce à quelques inscriptions ou écussons gravés dans la pierre. L'une d'entre elles était située «dans l'arcade du mur».

Mais ils en virent surtout dans les chapelles. Y être inhumé constituait donc bien un honneur comme ces lignes d'un mauriste de Saint-Jacut en 1649 au sujet de Guillaume Milon, abbé dès 1443, le confirment : «[Il] fit faire une petite chapelle au bas de nostre église en son honneur, où il voulut estre enterré. Comme il paroît par ses armes qui sont dans la mesme chapelle (Saint-Vincent-Ferrier) sur une grande pierre tombale, il estoit encore abbé en 1460». Jean des Cognets, abbé entre 1511 et 1520, fut inhumé «dans la chapelle Notre-Dame» sous une dalle funéraire dont on connaît les ornements, armes et gisant. Robert Harens, abbé mort en 1592, fut enterré «devant Notre-Dame, sans pierre tombale»²⁴. Ce dernier cas est suggestif. La place aurait-elle commencé à manquer dans les chapelles pour de nouvelles pierres tombales ?

Le chœur des églises abbatiales

«Les Réguliers» avaient «le privilège d'inhumer les corps dans leurs églises» écrit un auteur autorisé en 1752. Il en recherche l'origine, remonte aux Romains et cite des conciles. Dès que ce privilège se répandit, les personnes illustres cherchèrent «à être enterrées dans les lieux les plus distingués de l'église. C'est ce qui a donné lieu aux sépultures dans le chœur» écrit-il. Les «familles» (nobles) pouvaient faire admettre le corps de l'un des

²⁴ Témoignages de Gaignières, Dom Le Gallois, Dom Noël Mars, mauriste à l'abbaye de Saint-Jacut en 1649 et Laurent Le Bourguignon-Renaudière chargé d'expertiser l'église abbatiale en 1791, publiés ou utilisés par LEMASSON, Auguste dans son *Histoire du royal monastère...*, op. cit., p. 75, 76, 77, 79, 82 et 99 et dans son *Histoire du Pays de Dinan...*, op. cit., t. 1, p. 460.

leurs (laïque) dans l'église d'une abbaye mais il leur était interdit d'y choisir où et «le chœur de l'église» était toujours «réservé pour la sépulture des ecclésiastiques seuls, & pour les patrons et les fondateurs»²⁵.

Le cas des églises paroissiales

L'existence des cimetières est ancienne. On connaît l'emplacement de celui de Saint-Jacut en 1690 d'après la représentation du *Monasticon Gallicanum* en 1690²⁶. Mais avant que le parlement ne l'interdise en 1772²⁷, les paroissiens étaient surtout enterrés dans leurs églises. À Erquy, on y enterrait les trois quarts d'entre eux, particulièrement «dans la nef» dont «tous les 25 ans, on curait entièrement (le sol) sur une profondeur d'un mètre et plus» pour transférer les ossements dans un ossuaire ou reliquaire sinon les «réenterrer» ailleurs comme «dans le sol au bas de l'église»²⁸.

Les exemples que l'on connaît à Saint-Jacut concernent deux de ses curés, l'un inhumé «devant l'autel du Rosaire» en 1701, l'autre «dans le chœur de l'église» en 1759²⁹. Le curage périodique de son sol pour en extraire les os et les transférer dans le cimetière apparaît dans ces lignes du registre paroissial en 1709 : «Le 3 février [...] nous avons fait l'enterrement de tous les os des deffunts au bas du cimetière de l'église de Notre-Dame-Landouar, en présence de la plus grande partie des paroissiens»³⁰.

Le problème de Dom Lobineau

Les chapelles et le cloître des abbayes contenaient donc des pierres tombales d'abbés repérables par des signes distinctifs, mais pouvaient aussi recevoir les sépultures des simples religieux. C'était le cas à Saint-Germain selon l'abbé Vanél, mais aussi à Saint-Jacut, même pour ses curés, à en juger par le cas de celui-ci «inhumé sous le cloître de l'abbaye» en l'an 1600³¹.

²⁵ *Abrégé du recueil des actes...*, *op. cit.*, 1^{re} partie, *Abrégé par ordre alphabétique des matières de doctrine & de discipline contenues dans les nouveaux mémoires du clergé*, col. 1417, 1418-1419, 1423.

²⁶ PEIGNE-DELACOURT (M.), *Monasticon gallicanum...*, pl. 151, Paris, Palmé, 1871.

²⁷ LE GAL LA SALLE, Jean-Pierre, *Histoire d'Erquy*, 1991, t. I, p. 84, 122, 239.

²⁸ *Ibid.*, t. I, p. 83-84, 122, 213, 214, 216, 239.

²⁹ LEMASSON, Abbé Auguste, *Les derniers jours...*, *op. cit.*, p. 68-69.

³⁰ Mairie de Saint-Jacut, état civil. Publié dans *ibid.*, p. 65.

³¹ *Ibid.*, p. 67.

Étant sacristes dudit monastère ils y avaient des droits depuis longtemps³². Que les corps de simples bénédictins y aient été inhumés aussi, sous ses dalles, apparaît comme une évidence et tout ce qu'on a dit suggère qu'il y en eut d'autres sous la nef de l'église. Marqua-t-on leurs emplacements par des dates à Saint-Jacut comme on le fit à Saint-Germain ? Les témoins n'en signalent pas, soit qu'ils n'en virent pas, soit qu'ils furent plus enclins à ne mentionner que les belles pierres tombales des abbés. La place vint-elle à manquer ? Cura-t-on des sols ? Si oui, où pouvait-on déposer des reliques ? La représentation du *Monasticon Gallicanum* en 1690 ne révèle aucune trace d'ossuaire. On y voit un cimetière séparé de l'abbaye par un muret et accolé à l'église paroissiale. Où que la dépouille mortelle de Dom Lobineau ait pu être inhumée, dans le chœur ou ailleurs, ce fut dans l'anonymat puisque le pape en personne ne put obtenir des bénédictins la moindre marque distinctive pour celle de Mabillon à Saint-Germain. On possède les plans de l'abbaye de Saint-Jacut au XVII^e siècle³³. Son église se trouvait dans la cour d'entrée de l'actuelle abbaye³⁴ qui était un «jardin»³⁵ vers 1860-1870, «le jardin est» des lieux³⁶ qu'on voulut niveler et où on trouva une quantité d'ossements «presque au milieu du jardin»³⁷, des «restes anonymes» comme les ouvriers le confièrent à un témoin, l'abbé Juhel, qui le rapporta en 1890³⁸.

La fin de l'abbaye de Saint-Jacut

L'abbaye était en pleine décadence à la fin de l'Ancien Régime. On l'expertisa. Ses bâtiments étaient dans un triste état à l'exception de son église³⁹, ses livres ne valaient pas mieux. Les bibliothèques des communautés de Dinan sont «dans le plus mauvais état du monde» et «sur quelques mille volumes qu'elles contenaient il n'y en a peut-être pas trois douzaines de bons... Ceux de Saint-Jacut et du Guildo sont encore où il sera plus diffi-

³² LEMASSON, Auguste, *Histoire du royal monastère...*, op. cit., p. 89.

³³ Arch. nat., Cartes et plans, N III, Côtes-du-Nord, 1¹⁻⁹.

³⁴ COLLEMEN, J., «L'abbaye du XIV^e siècle» dans *Les Amis du Vieux Saint-Jacut*, 1998, n° 33, p. 33.

³⁵ *Inauguration du monument élevé à la mémoire de Dom Lobineau...*, op. cit., p. 6 ; *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 3^{ème} série, t. IV, 1884 (1885), p. LIII.

³⁶ JUHEL, Th., *Notice sur St-Jacut-de-la-Mer & l'abbaye royale du même lieu, ordre de Saint Benoist, enclave de l'Evêché de Dol-de-Bretagne*, Dinan, de l'imprimerie Bazouge, 1890, p. 48.

³⁷ *Bulletin archéologique...*, op. cit., p. LIII.

³⁸ JUHEL, Th., *Notice sur St-Jacut-de-la-Mer...*, op. cit., p. 49.

³⁹ LEMASSON, Abbé Auguste, *Les derniers jours de l'Abbaye de Saint-Jacut...*, op. cit., p. 4-10.

cile d'en faire l'état... Il n'y a en aucune de ces maisons ni médailles, ni manuscrits, ni pierres précieuses», dirent les autorités⁴⁰.

La Révolution survient. La dilapidation s'étale sur une dizaine d'années : argenterie saisie (1790), mobilier vendu (1791), livres et cloches confisqués (1792) ; vient le tour des ornements (1793), fers (1794), horloge, plombs (1795)⁴¹. L'église a «ses autels, le chœur et la sacristie tout dilapidés» (1796), de la troupe y caserne et détruit tout, arbres compris pour faire du feu (1797), toute l'abbaye dont son église est «dans le plus mauvais état, la majeure partie des portes et fenêtre enlevées, ainsi que les grilles des fenêtres, presque tous les planchers, poutres, poutreaux, doublages et cloisons détruites, ainsi que les couvertures en plusieurs endroits... Le tout est dans un état de dégradation extrême» (1798). Ces ruines sont vendues (1798)⁴², des chouans les investissent et distribuent ce qu'il en reste à savoir leurs «planches et charpentes» aux habitants (1800)⁴³. L'abbaye est dite «ruines» dans un contrat de vente mentionnant un portail, une cheminée de chambre, un dessus d'autel et une pierre tombale «à choisir parmi celles qui sont dans l'église» (1806)⁴⁴.

Treize ans après 1793 et la Terreur, elles sont donc encore là, entre les murs de l'église. En 1836, Habasque visita ce qu'il en restait. «On reconnaît à peine l'endroit où elle exista, et chaque jour on enlève les pierres dont elle fut construite» écrivit-il⁴⁵. En 1912, il n'en restait plus que «quelques pans de murs»⁴⁶.

«Disparus désormais le cloître aux arceaux gothiques, l'église aux voûtes ogivales, les vieux tombeaux de granit avec les statues des chevaliers ou des seigneurs abbés ; la Révolution a passé par là. En dix ans, elle a détruit, au nom de ses principes, l'œuvre de dix siècles», écrivit Lemasson en 1925⁴⁷. Habasque avait été plus réducteur en 1836. «C'est en 1793 que l'abbaye a été démolie» avait-il écrit⁴⁸.

⁴⁰ MONIER, M.-E., *Dinan, Mille ans d'Histoire*, Saint-Brieuc, Les presses bretonnes, 1969, p. 564.

⁴¹ LEMASSON, Abbé Auguste, *Les derniers jours de l'Abbaye de Saint-Jacut...*, op. cit., p. 107-108 ; *Histoire du Pays de Dinan...*, op. cit., p. 461 ; DUBREUIL, Léon, *La vente des biens nationaux dans le département des Côtes-du-Nord, 1790-1830*, Paris, H. Champion, 1912, passim.

⁴² LEMASSON, Auguste, *Histoire du Pays de Dinan...*, op. cit., p. 458, 462, 463.

⁴³ Arch. dép. des Côtes-d'Armor, Lm5 150. Compte-rendu du Contrôleur des brigades des douanes au Guildo, 6 janvier 1800. Rapport cité dans *ibid.*, p. 462, note 1.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 463.

⁴⁵ HABASQUE, François-Marie-Guillaume, *Notions historiques, géographiques, statistiques et agronomiques sur le littoral du département des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, chez Mme V^e Guyon, Guingamp, chez Jollivet, 1832-1836, t. III, p. 214.

⁴⁶ LEMASSON, Auguste, *Histoire du Pays de Dinan...*, op. cit., p. 459.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 464.

⁴⁸ HABASQUE, François-Marie-Guillaume, op. cit., t. III, p. 214.

Les mythes du XIX^e siècle

Ayant pensé à Dom Lobineau lors de sa visite, Habasque lui consacra ces lignes :

«Poursuivi par une basse envie, c'est ici que tu te réfugias, érudit Lobineau. Tu t'es promené dans cet enclos, tu as rêvé le long de ces grèves orageuses. Ici tu méditas sur les passions qui souillent et déshonorent la nature humaine ; ici, le 23 juin 1727, ta dépouille mortelle fut confiée à la terre ; mais, hélas ! plus destructeur que les ennemis qui, tant de fois, dans le cours des siècles, portèrent la désolation dans cette enceinte et en détruisirent en partie les monuments, la tourmente révolutionnaire a soufflé sur ces édifices, et ils ont disparu comme la feuille qu'emporte l'Aquilon... Les restes même des morts n'ont pas été respectés, et j'ai inutilement cherché l'endroit où fut ta sépulture.»⁴⁹

C'était lancer la thèse d'un Dom Lobineau réfugié à Saint-Jacut dont il parcourait les grèves. Elle fut reprise avec quelques variantes au milieu du XIX^e siècle⁵⁰. Persécuté, le savant historien aurait été «envoyé» à Saint-Jacut et y serait mort «en exil sur une plage déserte», telle était la plus mauvaise des versions⁵¹. Diffusées dans des ouvrages à grand tirage, ces légendes subsistaient à la fin du XIX^e siècle⁵².

L'un des auteurs n'excluait pourtant pas que la retraite du Dom Lobineau ait été «volontaire»⁵³. Connaissant la lettre où celui-ci disait son intention de quitter Paris pour un problème de santé, La Borderie insista sur ce point, mais dans un livre pour érudits en 1880 ou lors des sessions de Sociétés savantes en 1879 et 1884⁵⁴. Si bien que la légende pouvait encore subsister encore de nos jours.

Une autre tendance fut de stigmatiser la Révolution française, en associant le sort des restes de Dom Lobineau à la déchristianisation qui l'avait

⁴⁹ *Ibid.*, t. III, p. 213-214.

⁵⁰ «Album dinannais. I. Bains de mer à Saint-Jacut» dans *Le Messager Breton* du 2 septembre 1847 ; *Étrennes Dinannaises* selon LE MAOUT, Charles, en juin 1851, cité dans «Histoire (rapide) de l'Abbaye, du XII^e au XX^e siècle» in *Les Amis du Vieux Saint-Jacut*, 1988, n° 13, p. 10 ; LEJEAN, Guillaume, *La Bretagne, son histoire et ses historiens par M.-G. Le Jean*, Nantes, 1850, p. 125-135, 192-195, 401-402 ; LEVOT, P., *Biographie bretonne. Recueil de notices sur tous les Bretons qui se sont fait un nom...*, Vannes, Caudéran, Paris, Dumoulin, 1852-1857, t. II, p. 355 ; OGÉE, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne...*, nouvelle édition revue et augmentée par MM. A. Marteville et Varin, Rennes, 1853, t. II, p. 767-768.

⁵¹ *Association bretonne, Comptes-rendus et procès verbaux*, Saint-Brieuc, 1880, p. 10, 12, 23 ; LA BORDERIE, Arthur Le Moigne de, *Correspondance historique...*, op. cit., p. XVII.

⁵² JUHEL, Th., op. cit., p. 32-33.

⁵³ LEVOT, P., op. cit., t. II, p. 355.

⁵⁴ *Association bretonne...*, op. cit., p. 10-14, 22-26 ; LA BORDERIE, Arthur Le Moigne de, *Correspondance historique...*, op. cit., p. XVI-XVII.

marquée. Habasque l'avait fait en 1836, La Borderie le fera en 1886 : «La Révolution de 1793 supprima l'abbaye, rasa l'église, viola les sépultures, brisa les dalles tumulaires.»⁵⁵ Le vandalisme révolutionnaire avait donc fait disparaître la trace de sa sépulture dont nul ne doutait qu'elle ait eu des marques distinctives. Une telle célébrité sans honneurs, était-ce possible ? Cette opinion n'étonne pas. N'avait-elle pas été celle du pape pour Mabillon ? Lorsqu'il vint à Saint-Jacut vers 1882, l'évêque de Saint-Brieuc, Mgr Bouché, s'ingénia donc à en retrouver les traces et recueillit alors les échos d'une triste histoire comme il l'avouera en 1886 : «Lorsque je vins ici au début de mon épiscopat, je cherchai la tombe du grand historien, je m'informai, j'appris les tristes particularités que vous savez tous.»⁵⁶

La fable du cercueil de plomb

L'affaire se situe après 1870. Un élan marque l'après-guerre. En 1875, les sœurs de l'Immaculée Conception de Saint-Méen achètent le site de l'abbaye où, dès 1876, on peut résider dans huit appartements⁵⁷. En 1880, La Borderie publie sa *Correspondance historique des Bénédictins bretons*, savant ouvrage où Dom Lobineau occupe une large place. En 1882, le père Bouché est nommé évêque de Saint-Brieuc⁵⁸. Il rend visite à cette communauté de son diocèse, ne manque pas d'y penser au savant historien comme l'avait fait Habasque, recherche également son tombeau, enquête et recueille un écho auquel il accorde foi à en juger par ce qu'il dira en 1886 : «Après sa mort, vous savez ce qui est arrivé à ses restes ; cette tombe violée, ce tombeau retrouvé dans un jardin ; ce cercueil de plomb vendu ; ces os jetés au hasard dans le cimetière... que sais-je ? Aucun mépris n'a manqué. Aussi, dès la première heure, m'étais-je promis de réparer tant d'injustices.»⁵⁹

L'abbé Juhel, curé jaguen, dira la vérité en 1890 :

«On a parlé d'un cercueil de plomb, portant la marque de dom Lobineau, ouvert et vendu au poids du métal ; d'ossements jetés au hasard dans le cimetière de la paroisse !... Eh bien ! non ! grâce à Dieu, personne ne se rendit coupable de cet acte de vandalisme et d'impiété rapace. J'ai tenu à interroger moi-même les ouvriers qui avaient pratiqué les fouilles. De cer-

⁵⁵ *Inauguration du monument élevé à D. Lobineau...*, op. cit., p. 4.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 57.

⁵⁷ BRISOU, Dominique, «Histoire du site de l'abbaye de Saint-Jacut au XIX^e siècle» dans *Les Amis du Vieux Saint-Jacut*, 2001, n° 39, p. 34, 35.

⁵⁸ Aimable communication de l'évêché de Saint-Brieuc.

⁵⁹ *Inauguration du monument élevé à D. Lobineau...*, op. cit., p. 57-58.

cueil de plomb ouvert et vidé pour être vendu... ils nient énergiquement en avoir jamais eu connaissance. Cette histoire du cercueil de plomb n'est donc qu'une fable.»⁶⁰

Bouleversé, il se posa également des questions : «D'ailleurs, ces fouilles étaient pratiquées sous l'œil vigilant des propriétaires de l'abbaye, en ce temps-là MM. de Rauville et Hita de Nercy, de très honorable et religieuse mémoire. Comment eussent-ils commandé ou seulement permis pareille profanation ? Comment le vénérable recteur de la paroisse aurait-il laissé ces ossements épars dans le cimetière ?»⁶¹

Ces fables ne sont pas rares. En 1973, le fossoyeur de Saint-Jacut nous en fit gober une. En creusant une tombe dans le cimetière, il avait exhumé un crâne qu'il nous confia. Voyant notre intérêt, il prétendit y avoir trouvé douze squelettes entassés «tête bêche» dont l'un portait une étoile au cou, affirma l'avoir donnée au curé puis à des prêtres de passage à l'abbaye, etc. Ce crâne était dans un parfait état de conservation. Le défunt avait été inhumé entre 1325 et 1845 à 95 % de probabilité⁶² (en 2003, les analyses sont plus précises !). Il l'avait été à l'endroit où se trouvait jadis l'église paroissiale, élevée vers 1730 sur un emplacement vierge⁶³. Il s'agissait donc d'un corps inhumé dans son sol entre 1730 et 1845. Par conséquent, cette affaire n'apprenait rien, elle n'avait rien d'étonnant. Ses détails restèrent dans nos dossiers.

La fable du cercueil de plomb de Dom Lobineau prit une autre dimension. Elle fut conçue entre 1860 et 1882 et sans doute cette année-là par un affabulateur voyant l'intérêt de Mgr Bouché pour la sépulture de Dom Lobineau. Probablement avisé par lui, La Borderie donnera cette version de l'affaire le 13 septembre 1884 :

«Le propriétaire voulut niveler son jardin et y tracer des allées. Au cours de ce travail on découvrit un cercueil en métal, portant une inscription parfaitement lisible et indiquant que le personnage inhumé à cette place était dom Lobineau. Le propriétaire appela le fossoyeur et lui dit de porter sans bruit et sans retard les ossements au cimetière. M. le recteur de Saint-Jacut, tardivement instruit de ce qui venait de se passer, fit faire des recherches, mais ces recherches furent inutiles. Le fossoyeur assura qu'il lui était impossible de reconnaître les ossements au milieu de ceux parmi lesquels il les avait jetés.»⁶⁴

⁶⁰ JUHEL, abbé Th., *op. cit.*, p. 48-49.

⁶¹ *Ibid.*, p. 49.

⁶² Laboratoire du radiocarbone du département des sciences de la terre, Université de Lyon I, analyse au carbone 14, numéro de comptage Ly 905.

⁶³ Étude inédite sur les églises paroissiales de Saint-Jacut.

⁶⁴ *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 3^{ème} série, t. IV, 1884 (1885), p. LIII-LIV.

Niant l'histoire du cercueil de plomb mais vénérant les reliques exhumes, l'abbé Juhel se trompe quand il dit que «c'était précisément pour les recueillir qu'on pratiquait les fouilles»⁶⁵. La vérité était plus simple. On avait nivelé le sol d'un jardin situé où avait été l'église abbatiale jadis. On y avait donc trouvé des os. Une affaire logique et banale qui avait fait si peu de bruit qu'en 1882-1886, on n'arriva plus à en situer l'époque, 1860 ou 1863 ou 1866 ou 1873⁶⁶. La découverte d'un cercueil de plomb aurait eu un autre impact. Mais, il n'y en avait jamais eu. L'abbé Juhel le dit :

«Les fouilles ne mirent à découvert que des ossements gisant pêle-mêle. Ces restes anonymes furent respectueusement transférés dans le cimetière de la paroisse et déposés dans une fosse commune. Seulement, ni pierre, ni croix, ni inscription quelconque n'en marquait la place, et c'est cette omission regrettable que Monseigneur Bouché résolut de réparer.⁶⁷»

La mémoire de Dom Lobineau

En 1879, La Borderie vénérât Dom Lobineau. Les 2 et 4 septembre, il avait rétabli des vérités à son sujet aux séances de l'Association bretonne⁶⁸. En 1880, il avait publié ses lettres. Voici que M^{sr} Bouché lui en parlait en 1882 ou 1883. Bouleversé par le sort de la mémoire de Dom Lobineau le prélat était décidé à «réparer tant d'injustices»⁶⁹ ainsi qu'il le dira à Saint-Jacut en 1886 allant jusqu'à y préciser : «La cérémonie que nous venons d'accomplir n'est que la réalisation de mon désir»⁷⁰. La Borderie dira qu'il avait été «appelé par la bienveillance de Monseigneur l'Évêque de Saint-Brieuc à (s)'associer à cette œuvre de réparation»⁷¹. Il était passé à l'action le 5 novembre 1883 à Nantes devant les membres de la Société des Bibliophiles Bretons dont il était le président :

«Non seulement il n'y a en Bretagne aucun monument qui rappelle le souvenir de Dom Lobineau, mais il n'existe pas le moindre signe qui marque le lieu de sa sépulture. Mort en 1727 à l'abbaye de Saint-Jacut, il avait été enterré dans l'église de ce monastère, et, cette église ayant été rasée par pied lors de la Révolution, on avait cru longtemps impossible de retrouver sa

⁶⁵ JUHEL, abbé Th., *op. cit.*, p. 48-49. L'auteur utilise cinq fois le mot fouilles.

⁶⁶ LA BORDERIE cité dans BIHR, Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 226 et *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 3^{ème} série, t. IV, 1884 (1885), p. LIII ; JUHEL, abbé Th., *op. cit.*, p. 48.

⁶⁷ JUHEL, abbé Th., *op. cit.*, p. 49.

⁶⁸ *Association bretonne...*, *op. cit.*, p. 10-14, 22-26.

⁶⁹ *Inauguration du monument élevé à D. Lobineau...*, *op. cit.*, p. 58.

⁷⁰ *Ibid.* p. 58.

⁷¹ *Ibid.*, p. 7.

tombe. Sa tombe, son cercueil même ont disparu ; cela résulte de renseignements pris sur les lieux. Il y a une dizaine d'années ses restes, exhumés avec un fragment de cercueil qui portait son nom, furent inhumés dans le cimetière de la paroisse, sans aucune précaution prise pour pouvoir les reconnaître ultérieurement. Mais, du moins, dans l'aire de l'église abbatiale actuellement transformée en jardin, on connaît le point précis d'où ces restes furent extraits, et par conséquent le lieu même de la sépulture de Dom Lobineau. N'est-ce pas pour les Bretons un devoir étroit de reconnaissance de consacrer, au moins par une croix et une inscription, le coin de terre où fut déposé, pour dormir son dernier somme le père de notre histoire ?⁷²

C'était distinguer deux problèmes pour Dom Lobineau. Il y avait celui de sa tombe. Et il y avait celui de son monument commémoratif.

Le problème de la tombe

Le «lieu de sa sépulture» n'était pas marqué par «le moindre signe». Évoquant Dom Lobineau, «sa tombe, son cercueil» dans cette «église» de «l'abbaye de Saint-Jacut» qui avait été «rasée par pied lors de la Révolution», La Borderie révéla la découverte du «fragment de cercueil qui portait son nom» d'où découlait la connaissance du «point précis», du «lieu même de (s)a sépulture». N'importait-il pas de le marquer «au moins par une croix et une inscription» ?

Les démarches officielles s'ensuivirent. La société chargea La Borderie de contacter M^{gr} Bouché, évêque de cette congrégation de son diocèse qui était propriétaire de l'abbaye et de lui transmettre ce vœu répondant au projet «depuis longtemps formé par M^{gr} Bouché lui-même». La Borderie donna suite. Le 29 janvier 1884, il communiqua une lettre de l'évêque promettant son concours⁷³.

Le problème du monument

Et, il y avait le problème d'un «monument qui rappelle le souvenir de Dom Lobineau». La Borderie en rêvait depuis longtemps comme il le dira en 1886 : «Ce monument, que j'ai longtemps appelé de mes vœux, de mes trop faibles efforts...»⁷⁴

⁷² *Inauguration du monument élevé à la mémoire de Dom Lobineau...*, op. cit., p. 5-6.

⁷³ *Ibid.*, p. 6-7.

⁷⁴ *Inauguration du monument élevé à D. Lobineau...*, op. cit., p. 7.

L'ingratitude de Rennes

Rennes n'était-il pas le site idéal pour son érection ? La capitale de la Bretagne rendrait ainsi hommage à l'historien de la Bretagne. En outre, c'était sa ville, il y était né, y avait passé la majeure partie de son existence et laissé l'œuvre de sa vie à savoir la masse immense de ses papiers. La Borderie y pensa à en juger par les paroles qu'il prononça à Saint-Jacut le matin du 3 mai 1886 :

«Pas le plus modeste monument, pas la plus brève inscription, pas le moindre signe extérieur ne rappelait même le nom de Lobineau. Cette ingratitude, ou du moins cette apparence d'ingratitude, ainsi prolongée tournait au scandale. Monseigneur, grâce à vous ce scandale a cessé. Puisque la ville de Rennes semble oublier celui qui a été l'un de ses plus glorieux enfants, vous, Monseigneur...»⁷⁵

Il sera soutenu dans l'après-midi par Louis Decombe, président de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine : «S'il est malheureusement vrai que la ville de Rennes, patrie de Dom Lobineau, n'ait pas encore fait à ce glorieux fils même l'honneur modeste de donner son nom à une rue (comme M. de La Borderie le disait tout à l'heure)...»⁷⁶

Ces allusions suggèrent qu'il y eut des contacts entre le monde savant et les autorités de la ville de Rennes et qu'ils n'aboutirent pas.

Le site de Saint-Jacut

Restait Saint-Jacut. Ses autorités seraient honorées d'accueillir ce monument mais elles n'avaient pas le sou. M^{sr} Bouché qui n'avait sans doute jamais hésité pour l'y ériger, supportera «la plus grande partie des frais»⁷⁷. Mais, un complément était indispensable. La Borderie mit son poids dans la balance. Deux sociétés savantes avaient déjà versé des sommes importantes. Il s'agissait d'en convaincre une troisième. Le 13 septembre 1884 au congrès de Lannion, il fit donc mettre à l'ordre du jour devant les membres de l'Association bretonne dont il était président le problème suivant :

«Rechercher à Saint-Jacut, le lieu précis de la sépulture de dom Lobineau (auteur de la grande *Histoire de Bretagne* et de la grande *Vie des saints de Bretagne*). Ne conviendrait-il pas d'y élever un monument commémoratif ?»⁷⁸

⁷⁵ *Ibid.*, p. 40-41.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 52.

⁷⁷ BIHR, Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 227.

⁷⁸ *Bulletin archéologique...*, *op. cit.*, p. LII.

Cette fois, c'était d'un monument à Saint-Jacut dont il était question mais La Borderie abordait le problème en douceur sous forme d'une recherche et d'une question dont il connaissait le résultat et la réponse. La connaissance du «lieu précis» de la sépulture de Dom Lobineau apparaît comme un argument déterminant du choix de Saint-Jacut comme site d'un monument. Prenant la parole, La Borderie brossa un bref portait du personnage non sans prendre quelques libertés⁷⁹, puis en vint à l'essentiel : «Sur sa tombe ou ailleurs, pas l'ombre d'une pierre qui rappelle sa mémoire». Il n'excluait donc pas qu'un monument ait pu être élevé ailleurs que sur sa tombe.

Seulement voilà ! Saint-Jacut brillait par une découverte capitale. Et, alors qu'un an plus tôt il n'avait osé parler que d'un «fragment de cercueil», il évoqua un «cercueil en métal» contenant les restes de Dom Lobineau. L'endroit où on l'avait trouvé permettait de «fixer le lieu précis de sa sépulture»⁸⁰. Ne s'interrogeant pas sur les disparitions du cercueil ou de son fragment, La Borderie considérait comme un «malheur» celle des reliques de Dom Lobineau et en venait au but qu'il s'était assigné :

«À un certain point de vue, le malheur était donc irréparable ; mais si nous ne pouvons rassembler les restes de dom Lobineau et les placer dans un tombeau digne du grand historien, nous pouvons du moins élever à sa mémoire un monument sur le lieu de sa sépulture. Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc est très favorable à ce projet. La Société des Bibliophiles Bretons et la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine l'ont accueilli en souscrivant l'une et l'autre pour sa réalisation des sommes relativement élevées. Je viens demander à l'Association Bretonne de vouloir bien concourir à cette œuvre dans la mesure que son bureau jugera possible, et en conséquence je propose au Congrès breton d'émettre le vœu qu'un monument commémoratif en l'honneur de Dom Lobineau soit élevé sur le lieu où il reposa cent cinquante ans. Ce vœu, mis aux voix, est adopté par acclamations.»⁸¹

La Borderie avait mis Saint-Jacut sur un piédestal. Dom Lobineau n'y avait pas vécu fort longtemps mais ses restes y avaient reposé «cent cinquante ans» en un «lieu précis» prétendument parfaitement connu. Un auteur s'y laissa prendre en 1917 :

«L'église abbatiale où il fut enterré fut rasée par la Révolution. Mais dans son emplacement, aujourd'hui transformé en jardin, on connaissait l'endroit précis de la tombe ; et c'est là que Arthur de La Borderie proposa

⁷⁹ Le mettre à *Saint-Jacut-de-la-Mer* qui n'existait pas sous ce nom à l'époque, lier sans preuve ses problèmes de santé à ses «veilles», l'enterrer dans l'église de l'abbaye quand il put l'être dans son cloître et accuser la Révolution d'avoir fait disparaître toute trace de sa sépulture.

⁸⁰ *Bulletin archéologique...*, *op. cit.*, p. LIII.

⁸¹ *Ibid.*, p. LIV.

d'élever un monument «au père de notre histoire». Le monument fut inauguré le 3 mai 1886. C'est une pierre presque brute, taillée en forme de menhir.»⁸²

La cérémonie du 3 mai 1886

En réalité, le monument ne fut pas élevé où avaient été trouvés les os mais où ils avaient été réenterrés. Une centaine de mètres sépare les deux lieux. Ce fut un menhir réalisé par Hernot de Lannion et dressé dans le cimetière de Saint-Jacut, c'est-à-dire l'actuel vieux cimetière où il est toujours. La cérémonie d'inauguration attira deux mille personnes dit-on⁸³. En fait, la foule visible sur les illustrations d'époque semble d'importance moindre. «Les Sociétés savantes associées à l'acte de réparation dont (cet) évêque avait pris l'initiative avaient envoyé des délégués»⁸⁴. Dans l'éloge qu'il fit de Dom Lobineau, La Borderie évoqua ses restes :

«Il y a une vingtaine d'années, dans le sol du jardin qui occupe aujourd'hui la place de l'église abbatiale, grâce à un hasard, on les retrouva avec un fragment de cercueil portant le nom du personnage auquel il avait appartenu. Un second hasard – aussi déplorable que le premier était heureux – les fit disparaître presque immédiatement.»⁸⁵

Les soixante-dix convives réunis au banquet à l'abbaye prononcèrent des allocutions. Le maire de Saint-Jacut, Ange Mahé⁸⁶, était présent⁸⁷. On possède quelques détails sur la cérémonie et ses prémices⁸⁸, la publication des discours prononcés⁸⁹ dont l'éloge par La Borderie⁹⁰, des photographies⁹¹ et une gravure⁹². Mais on ignore ce que les convives pensaient de

⁸² GUILLOUX, Pierre, *op. cit.*, t. 151, p. 235.

⁸³ *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1886, citée par BIHR, Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 227.

⁸⁴ *Inauguration du monument élevé à D. Lobineau...*, *op. cit.*, p. 1.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 4-5.

⁸⁶ LORAIN, Auguste, *Saint-Jacut-de-la-Mer et ses environs*, Saint-Jacut-de-la-Mer, 1978, p. 19.

⁸⁷ *Inauguration du monument élevé à D. Lobineau...*, *op. cit.*, p. 65.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 1-3 ; *Inauguration du monument élevé à la mémoire de Dom Lobineau...*, *op. cit.*, p. 1-22 ; *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1886, cité par BIHR, Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 226-227, 235 (paginé 335).

⁸⁹ *Inauguration du monument élevé à D. Lobineau...*, *op. cit.*, p. 49-69.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 3-45 ; *Inauguration du monument élevé à la mémoire de Dom Lobineau...*, *op. cit.*, p. 23-96 ; *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1886, t. XIII, p. 229-250.

⁹¹ Musée de Bretagne, Rennes, reproduites dans BIHR, Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 226, 227, 203, 231.

⁹² Héliogravure de DUJARDIN, d'après dessin de TH. BUSNEL, Musée de Rennes, commentaire dans *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1886, reproductions dans BIHR, Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 235 (paginé 335).

l'affaire du cercueil de plomb. Car tous en connaissaient l'histoire comme le leur rappela M^{gr} Bouché au banquet : «Lors de mon premier séjour à l'abbaye, j'appris les tristes particularités que vous savez tous»⁹³.

C'était une fable. Elle devint farce. Car on ne peut appeler autrement cette histoire de vandales assez forts pour remuer des tonnes de plomb et assez éclairés pour en laisser juste le petit bout identifiant Dom Lobineau que le curé et le propriétaire auraient été assez stupides pour laisser disparaître. Morts depuis huit et onze ans, l'abbé Jean-Pierre Robert⁹⁴ et M. Antoine Hita de Nercy⁹⁵ n'étaient plus là pour réagir.

Et cette farce profitait à tous, le maire de Saint-Jacut fier de voir sa commune honorée, La Borderie heureux d'avoir son monument et M^{gr} Bouché contrarié de cette absence de distinction sur les restes de Dom Lobineau, «ni pierre, ni tombe, ni signe quelconque» dit Juhel qui ajoute que l'évêque voulut simplement «réparer» cette «omission».

Ignorant peut-être qu'elle était la règle bénédictine, celui-ci se donna bonne conscience en se targuant de «réparer» des «injustices», celle d'une Révolution déchristianisatrice et vandale et celle d'un «cercueil de plomb vendu» plus tard. C'est heureux, car sans lui, ce détail ne nous serait pas parvenu.

La légende de nos jours

Les historiens ont récemment montré que La Borderie interprétait les faits de manière favorable à ce qu'il voulait prouver⁹⁶. Cette affaire le confirme. Il saisit la rumeur pour justifier le choix de Saint-Jacut comme site d'un monument. Et, n'ignorant pas que le bénédictin n'avait pu y vivre plus de six mois, il l'interpréta souplement. En 1880, désirant montrer qu'il n'avait pas quitté Paris «par disgrâce» mais «par raison de santé», il avait écrit : «D'ailleurs, on le voit, il demeure à Paris presque jusqu'à la veille de sa mort»⁹⁷. En 1910, tout à son idée de l'enraciner sur le lieu où l'on avait élevé son monument, il lui consacra ces lignes ambiguës : «En 1725 il publia

⁹³ *Inauguration du monument élevé à D. Lobineau...*, op. cit., p. 57.

⁹⁴ JUHEL, abbé Th., op. cit., p. 39 ; LORAINÉ, Auguste, op. cit., p. 20.

⁹⁵ BRISOU, Dominique, op. cit., p. 33.

⁹⁶ GUILLOTTEL, Hubert, «Le poids historiographique de La Borderie» dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 2002, t. LXXX, p. 359 ; «La Borderie et les sources historiques» dans *Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine*, 2002, t. CVI, p. 44-48.

⁹⁷ LA BORDERIE, Arthur Le Moyne de, *Correspondance historique...*, op. cit., p. xxx.

la *Vie des Saints de Bretagne*... Peu après, D. Lobineau... se retira dans la pittoresque abbaye de Saint-Jacut-de-la-Mer... Il mourut deux ans après, le 3 juin 1727»⁹⁸.

Elles seront la base d'une nouvelle légende qui subsiste de nos jours : celle que Dom Lobineau avait séjourné deux ans à Saint-Jacut⁹⁹. Elle s'ajoute à la fable du réfugié, encore tenace à l'heure actuelle¹⁰⁰. Si bien qu'on combine les deux. «Quand il arrive ici en 1725 pour y vivre ses dernières années de vie, il est en disgrâce» clama Élie Geffray dans l'abbaye de Saint-Jacut, le 31 mai 1998 à l'occasion de son homélie pour le 1500^e anniversaire de Saint-Jacut¹⁰¹. En fait, c'était une affaire de santé.

La santé de Dom Lobineau

En l'an 1725, Dom Lobineau écrivit qu'il n'avait «retiré que méconnaissance, lassitude, épuisement et vieillesse» de sa vie de travail. Deux ans plus tard, il fit savoir que «l'état de sa santé l'oblige(ait) à quitter l'ouvrage de Paris, même pour se retirer dans sa province»¹⁰². La Borderie écrivit donc qu'il s'était retiré dans l'abbaye de Saint-Jacut «pour rétablir sa santé ébranlée par de longues veilles» et qu'il y était mort «des fatigues d'une vie laborieuse, des maux que ses lettres décrivent»¹⁰³. Il est certain que l'excès de travail fut néfaste à sa santé et responsable de ses «yeux usés» comme il le dit de ceux de son collaborateur Dom Denis Briant.

Pendant, la lettre qu'il écrivit à Paris le 11 mai 1726 ne révèle aucun indice d'abattement, de dépression ou de fatigue, tant par son écriture non tremblée et descendante mais régulière et horizontale que par la bonne humeur qu'il y montre. Elle confirme son caractère gai et caustique. Il y relève les erreurs d'un copiste qui croyait bien interpréter un texte en latin. «Je pensai mourir de rire» dit-il. «Le bon Martenne copiant cet ouvrage crut qu'il y avoit faute, le lisant *Viridam*, corrigea savamment *Viridem*... du terme qui signifie *marjolaine*, il en a fait du *sureau*». Il est si en verve qu'il com-

⁹⁸ LA BORDERIE, Arthur Le Moyne de, *Histoire de Bretagne...*, Rennes, J. Plihon et L. Hervé, 1896-1914, t. V, p. 621-622.

⁹⁹ BIHR, Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 235 (paginé 335).

¹⁰⁰ LE GOFF, *Les abbayes bretonnes*, Rennes, 1983, p. 112.

¹⁰¹ GEFFRAY, Élie, «Discours pour le 1500^e anniversaire de Saint-Jacut» dans LE CHAPÉLIER, *Quelques notes sur l'Histoire de Saint-Jacut-de-la-Mer et son abbaye*, Saint-Brieuc, dactylographié, 1999, p. 86.

¹⁰² Cet «ouvrage de Paris» doit être le travail qu'il faisait à Paris sur le glossaire de Du Cange.

¹⁰³ *Bulletin archéologique...*, *op. cit.*, p. LIII ; *Association bretonne...*, *op. cit.*, p. 25.

pose un couplet, sa partition et écrit : « Si cette chanson ne nous fait pas rire... soiez toujours sain & joieux, Seigneur »¹⁰⁴.

Il avait une santé fragile. En 1696, il était rentré à l'abbaye de La Couture « à cause de sa santé ». En 1714, il était allé « à Saint-Brieuc boire les eaux minérales, remède qui (lui) avoit été ordonné contre (s)a néphrétique »¹⁰⁵. Est-ce pour s'en rapprocher qu'il aurait rejoint la Bretagne et le monastère de Saint-Jacut ?

La beauté de Saint-Jacut

Même s'il n'avait pas véritablement l'intention de « planter des choux » et de se livrer à « l'ouvrage de la terre » comme il le dit, surtout pour signifier son amertume, le grand travailleur voulait se reposer. Il appréciait les beaux sites puisqu'en 1716 il avait écrit ces lignes au sujet de son collaborateur Dom Denis Briant : « Il s'était retiré dans la magnifique solitude de Landévennec ; une lieue de mer contournant le jardin, des montagnes pour abriter des vents, des fleurs pendant toute l'année. Là, il reposait des yeux usés à force de fouiller dans les papiers poudreux »¹⁰⁶.

Or, l'abbaye de Saint-Jacut était un lieu de villégiature apprécié, qui accueillait même des laïques. Un bourgeois de Dinan, père du jeune Néel de La Vigne, alla une fois y passer quelques jours¹⁰⁷. La Borderie eut donc raison d'écrire : « Quel asile plus calme et plus riant Dom Lobineau aurait-il pu souhaiter que l'abbaye de Saint-Jacut-de-la-Mer ? »¹⁰⁸. Et son choix suggère même qu'il la connaissait déjà. L'hypothèse qu'il s'y retira parce qu'elle était favorable au jansénisme a été émise¹⁰⁹.

Les deux sources du problème

L'une est la lettre de Kermallec publiée par La Borderie. Nous avons tout vérifié sur l'original¹¹⁰, nom de l'expéditeur, texte, lieu et date d'expé-

¹⁰⁴ BNF, Nouvelles acquisitions françaises, 22435, fol. 57-58.

¹⁰⁵ LA BORDERIE cité par GUILLoux, Pierre, *op. cit.*, t. 151, p. 221-222, 230.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 230 note 2.

¹⁰⁷ *Souvenirs de Néel de Lavigne*, Dinan, J.-B. Huart, 1850, p. 5.

¹⁰⁸ *Association bretonne...*, *op. cit.*, p. 25.

¹⁰⁹ LEVOT, P., *op. cit.*, t. II, p. 355, suivi par BIHR, Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 231 et par COLLET, Hervé, « L'abbaye de Saint-Jacut et le Jansénisme » dans *Les Amis du Vieux Saint-Jacut*, 1988, n° 14, p. 3-9.

¹¹⁰ BNF, Département des manuscrits, Fr. 20941, Blancs Manteaux 50 A, Lettres écrites à DD. Lobineau, Morice, Martène, Mopinot, Durand, &c., fol. 84 et 85.

dition et surtout adresse du destinataire à cause d'une possible confusion avec Saint-Jacques-du-Pirmil où voulait aller Dom Lobineau et dont les pères étaient tout de même bien placés pour ces travaux d'archives à Nantes. Il s'agit bien de l'abbaye de Saint-Jacut.

Celle-ci possédait donc un fonds que ses religieux avaient enrichi d'extraits d'archives de Nantes. Kermellec ne l'ignorait pas. En relations avec Dom Lobineau qui entretenait l'idée d'un supplément à son *Histoire de Bretagne*, il lui demanda en février 1727 d'y chercher un renseignement sur sa famille, soit qu'il l'y savait rendu, soit qu'il savait qu'il s'y rendrait. Le 5 septembre, il savait qu'il était mort.

L'autre est l'indication de Goujet à la fin de sa notice sur Dom Lobineau dont il indique les sources, *Dom Le Cerf* édité en 1726 donc avant la mort du personnage et *Mémoires du tems* ce qui est très vague¹¹¹. D'ordinaire, Goujet se renseigne dans les *Mémoires de Trévoux*, le *Journal des Sçavants* et le *Journal ou Bibliothèque française* de Du Sauzet¹¹². Mais, hors exception, ces sources¹¹³ ne contiennent rien sur Dom Lobineau entre 1727 et 1735. Contentons-nous donc de souligner que l'abbé Goujet apparaît comme un auteur crédible. «Chanoine de Saint-Jacques de l'hôpital, l'écrivain du XVIII^e siècle le plus versé dans l'histoire littéraire, membre des académies de Marseille, de Rouen, d'Angers et d'Auxerre» lit-on dans Quérard¹¹⁴. Mais, datant de 1735, soit huit ans après l'événement, son indication manque de fraîcheur.

Hypothèses et discussion

L'exemple de Dom Briant incite à la prudence. Bien que retiré à Landévennec, il mourut ailleurs, à Redon selon Tassin en 1770¹¹⁵, ce que

¹¹¹ Nous avons trouvé des titres de publications proches vers 1674 et 1760, non entre 1727 et 1735.

¹¹² *Mémoires historiques & littéraires de M. l'abbé Goujet dans lesquels on trouve une liste exacte de ses ouvrages*, A La Haye, chez du Sauzet, libraire, 1767. C'est son journal (224 p.) qu'il intitule *Mémoire qui contient les principales circonstances de ma vie, & le catalogue de mes ouvrages* précédé d'un avertissement (xii p.).

¹¹³ *Journal de Trévoux* ou *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences et des arts (1701-1767)* dit jadis *Mémoires du Trévoux* dont index par Lénardon, Dante, *Index du Journal de Trévoux, 1701-1767*, Genève, Slatkine, 1986 ; *Journal des sçavants (1665-1884)* ; *Bibliothèque française ou Histoire littéraire de la France*, Amsterdam, J.-F. Bernard (1723-1746).

¹¹⁴ QUÉRARD, Joseph-Marie, *La France littéraire ou Dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France...*, Paris, Firmin Didot père et fils (Firmin Didot frères), 1827-1839, p. 423.

¹¹⁵ TASSIN, Dom R. P., *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur, ordre de S. Benoît...*, Bruxelles et se trouve à Paris chez Humblot, 1770, p. 380.

contesta Garaby en 1836 qui situa son décès dans une abbaye de Basse-Bretagne¹¹⁶. Dom Lobineau n'était pas stable non plus. En janvier 1725, il était à Paris où il dit vouloir se retirer en Bretagne, alla à Rennes, mais revint à Paris où il se trouvait en décembre 1726.

Qu'il ait passé les fêtes de fin d'année à Saint-Germain ou à Saint-Melaine n'étonnerait pas. Cette abbaye de Rennes était une étape de sa destination finale car on le voit mal passer par la Normandie. Elle rayonnait sur la Bretagne, il y était entré à 17 ans en 1683, y avait fait bien des séjours (1708, 1709, 1714¹¹⁷, 1725¹¹⁸) et tous ses papiers s'y trouvaient. On en fit l'inventaire après sa mort¹¹⁹.

Il mourut bien en 1727. Une pièce d'archive le prouve¹²⁰. La date du 3 juin donnée par Goujet s'insère bien dans la plage qu'on peut déduire de la lettre de Kermallec (février-septembre) et sa précision la rend crédible. Elle est suivie par tous les auteurs¹²¹. Celles du 7 juin rapportée d'un propos de La Borderie¹²² et du 23 juin dans Habasque¹²³ sont probablement dues à des erreurs d'impression.

La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Jacut dont on possède l'état en 1792 ne contenait que son *Histoire ou Vie des saints de Bretagne*¹²⁴. Or, le clergé avait édicté cette règle depuis longtemps : «Il doit y avoir dans chaque monastère une bibliothèque, que l'on composera ou augmentera des livres appartenans aux religieux qui viendront à décéder. C'est la disposition du concile de Tours en 1583»¹²⁵. Dom Lobineau n'emporta donc pas d'exemplaires de ses ouvrages quand il alla à Saint-Jacut¹²⁶.

¹¹⁶ GARABY, *Annuaire des Côtes-du-Nord de 1837*, p. 55 cité dans *Nouvelle biographie générale... sous la direction de M. le Dr HOEFER*, op. cit., t. VII-VIII, p. 370-371.

¹¹⁷ LA BORDERIE cité par GUILLOUX, Pierre, op. cit., t. 151, p. 230.

¹¹⁸ *Inauguration du monument élevé à la mémoire de Dom Lobineau...*, op. cit., p. 118-119.

¹¹⁹ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 2674, C 2807, C 3136, C 3797 ; LA BORDERIE, Arthur Le Moyne de, *Correspondance historique...*, op. cit., p. 223-240 ; PONTBRIAND, *Histoire des Procureurs généraux syndics...*, cité par RÉBILLON, Armand, *Les États de Bretagne de 1661 à 1789...*, Paris, Picard, Rennes, Plihon, 1932, p. 280-281.

¹²⁰ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 2673.

¹²¹ Les références sont surabondantes.

¹²² *Association bretonne...*, op. cit., p. 13.

¹²³ HABASQUE, François-Marie-Guillaume, op. cit., t. III, p. 214, suivi dans les *Étrennes Dinannaises* selon LE MAOUT, Charles, cité dans «Histoire (rapide) de l'Abbaye, du XI^e au XIX^e siècle» in *Les Amis du Vieux Saint-Jacut*, 1988, n° 13, p. 10.

¹²⁴ LE CHAPELIER, Michel, «Bibliothèque du royal monastère de Saint-Jacut» dans *Les Amis du Vieux Saint-Jacut*, 2001, n° 39, p. 37-39.

¹²⁵ *Abrégé du recueil des actes...*, op. cit., 1^{re} partie, *Abrégé...*, col. 1330 et 1331.

¹²⁶ Il aurait emporté des documents selon MARÉCHAL, *L'Armorique littéraire*, an 3, réimp. Serge Davy. Aimable communication de M. Jean-Pierre Le Gal la Salle.

Il s'y rendit bien, admettons-le. Car il est difficile de croire que Kermallec et Goujet se soient trompés tous les deux, le premier se fiant à l'une de ses intentions qui n'aurait pas eu de suite et le second accordant foi à une fausse nouvelle.

Une recherche décevante

Mais, comme l'histoire réserve bien des surprises, on aimerait posséder quelque chose de plus probant. Plus d'un siècle après La Borderie, on pouvait espérer trouver du neuf sur les derniers jours de Dom Lobineau.

Ses lettres publiées ou conservées sont dispersées. Les excellentes notices de Wilhelm en 1908 et de Moureau en 1960 en signalent qui étaient inconnues de La Borderie. Dom Paul Denis en a publié quatre en 1909-1910 dans la *Revue Mabillon* qui sont sans intérêt pour notre sujet¹²⁷ et d'autres en 1912 provenant de la collection du comte de Troussures¹²⁸. La Bibliothèque nationale en conserve plusieurs, de lui ou pour lui, signalées dans son catalogue des Nouvelles acquisitions françaises édité vers 1931¹²⁹. Sa lettre du 11 mai 1726 est consultable sous forme de microfilm ou en original sur demande particulière. La bibliothèque municipale d'Angers en possède deux autres mais elles datent des ans 1720 et 1721¹³⁰.

Les décès des bénédictins n'étaient pas mentionnés dans les registres paroissiaux. On n'en trouve donc nulle trace tant pour Saint-Melaine que pour Saint-Jacut¹³¹. Ils étaient répertoriés dans les nécrologes de ces abbayes, absents des dépôts d'archives où ils pourraient être conservés¹³². Les papiers de Dom Lobineau étaient à l'abbaye Saint-Melaine. Après sa mort, les États de Bretagne ordonnèrent de les inventorier. On possède de

¹²⁷ DENIS, Dom Paul, «Lettres de Bénédictins français» dans *Revue Mabillon*, 1909-1910, p. 519-521, 524-525.

¹²⁸ DENIS, Dom Paul, *Lettres autographes de la collection de Troussures, classées et annotées par Dom Paul Denis...*, Beauvais, Imprimerie départementale de l'Oise, Paris, 1912. Non consulté.

¹²⁹ Cotes de lettres : 12804, 17680, 19654, 19680, 20652, 22313, 22435, 24988. Non consultées.

¹³⁰ Bibliothèque municipale d'Angers, Fonds ancien, ms 836. Époque des lettres aimablement indiquée par la responsable du fonds.

¹³¹ Arch. mun. Rennes. Mairie de Saint-Jacut.

¹³² Arch. dép. Ille-et-Vilaine pour Saint-Melaine. On n'y a conservé que les registres des vœtures. Aimable communication du conservateur. Arch. dép. Côtes-d'Armor, série H pour Saint-Jacut.

rare échos de cette affaire¹³³, mais ils sont contenus dans des dossiers qui avaient été répertoriés dès 1892, donc devaient être connus de La Borderie. Ils ne contiennent rien d'intéressant sur notre sujet¹³⁴.

Dom Lobineau étant célèbre de son vivant¹³⁵, il y a la piste des journaux. On a dépouillé les principaux en laissant la consultation d'autres, indiqués par Hatin¹³⁶, à de futurs chercheurs. Le célèbre bénédictin a fait l'objet d'un assez bon article par Guilloux en 1917¹³⁷ et d'un autre plus spécialisé en 1921¹³⁸ selon le Dictionnaire de Moureau édité en 1960. Aucune étude sur lui n'apparaît par la suite dans la bibliographie du CNRS jusqu'en 2001¹³⁹, hormis une allusion à son nom de Dom Lobineau dans un travail de 1964-1965¹⁴⁰. Reste à recenser les études universitaires¹⁴¹. Et puis, des pistes s'offrent au chercheur. Ainsi, nommé en 1729 au poste de notaire et procureur de la juridiction de Saint-Jacut, ce François Tourneuf¹⁴² était bien placé pour recueillir un écho de son décès. Aurait-il laissé des papiers ?

En définitive, on ne sait rien sur les derniers jours de Dom Lobineau, sur les causes de sa mort, sur les raisons du choix de sa dernière retraite et on n'est pas absolument sûr que celle-ci ait été l'abbaye de Saint-Jacut¹⁴³ même si Kermallec et Goujet, isolément fragiles, apportent une quasi-certitude quand on les réunit.

133 Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 2674, C 2807, C 3136, C 3797.

134 *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790 rédigé par MM. E. Quesnet et Paul Parfouru*, archivistes, Rennes, Imprimerie rennaise, 1892.

135 *Bibliothèque française...*, *op. cit.*, p. 327.

136 HATIN, E., *Bibliographie de la presse périodique*, Paris, 1866, p. 38, 41, 43, 57 et 58.

137 GUILLOUX, Pierre, *op. cit.*, p. 220-235.

138 HAMON, «Les Possédées de Loudun et dom Lobineau» dans *Revue pratique d'apologétique*, avril 1921.

139 *Bibliographie annuelle de l'Histoire de France*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1953-2001.

140 PRONTEAU, Jeanne, «L'Histoire de la ville de Paris publiée en 1725 par Dom Michel Félibien et Dom Gui-Alexis Lobineau» dans *Ann. École Hautes Études*, 4^e section, 1964-65, a. 98, p. 336-43.

141 On nous a signalé l'existence d'une maîtrise de lettres sur Dom Lobineau mais nous n'avons pas trouvé confirmation de ce renseignement auprès des autorités ayant l'état de ces diplômes.

142 Arch. dép. Côtes-d'Armor, H 393.

143 Dit anachroniquement Saint-Jacut-de-la-Mer dans *Bulletin archéologique...*, *op. cit.*, p. LIII et GUILLOUX, Pierre, *op. cit.*, p. 234. Saint-Jacut ne prit ce nom que vers le milieu du XIX^e siècle et officiellement le 25 janvier 1873. SAINT-JOUAN, Régis de, *Dictionnaire des communes. Département des Côtes-du-Nord. Éléments d'histoire et d'archéologie*, Saint-Brieuc, Conseil général des Côtes d'Armor, 1990, p. 682.

«Tu t'es promené dans cet enclos, tu as rêvé le long de ces grèves orangeuses» écrivait Habasque ému quand il l'avait visitée en 1836. Souhaitons à Dom Lobineau d'en avoir joui cinq mois et non d'y être mort d'une crise d'urémie quelques jours après son arrivée. La meilleure hypothèse est qu'il y alla en janvier ou février et que Kermallec lui écrivit parce qu'il l'y savait rendu. Comme Dom Lobineau ne lui répondit pas, on peut supposer que son état de santé, fragile en janvier 1725, plus encore en décembre 1726 s'était aggravé. Où l'inhuma-t-on ? «Ce diable de trou de taupes, par où il faut aller en paradis, est le rendez-vous de tous les humains» écrivait Dom Lobineau en 1716¹⁴⁴. Le «lieu précis» du sien est inconnu.

Jean-Claude MÉNÈS

Docteur en histoire

RÉSUMÉ

Dom Lobineau ne s'est pas réfugié à l'abbaye de Saint-Jacut deux ans avant sa mort pour fuir des persécutions mais il y est venu de son plein gré moins de six mois avant qu'elle ne survienne. Il y a été enterré dans l'anonymat. La règle bénédictine l'imposait, à un point tel que les religieux de l'abbaye de Saint-Germain ne firent pas d'exception pour Mabillon malgré l'intervention du Pape. On prétendit pourtant avoir distingué les restes de Dom Lobineau parmi ceux des bénédictins exhumés à l'emplacement de l'ancienne église abbatiale de Saint-Jacut. C'était une affabulation qu'un curé dénonça mais dont les autorités religieuses et le monde savant s'emparèrent avec crédulité ou scepticisme pour justifier l'érection d'un menhir à la mémoire du savant historien de la Bretagne dans le cimetière de Saint-Jacut.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaires mentionnant Dom Lobineau

MORÉRI, Louis, *Le Grand dictionnaire historique ou le Mélange curieux de l'histoire sacrée et profane...*, Paris, Les libraires associés, 1759, t. VI, p. 349 (après la lettre K car double pagination) ; FELLER, Abbé François-Xavier de, *Dictionnaire historique, ou Histoire abrégée de tous les hommes qui se sont fait un nom...*, Paris, Méquignon, Lyon, Guyot, 1818, t. V, p. 391 ; MIORCEC DE Kerdanet, Daniel-Louis-O.-M., *Notices chronologiques sur les théologiens, juriconsultes, philosophes, artistes, littérateurs, poètes, bardes, troubadours et historiens de la Bretagne depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours...*, Brest, impr. de G.-M. F. Michel, 1818, p. 213-217 ; QUÉRARD, Joseph-Marie, *La France littéraire ou*

¹⁴⁴ LA BORDERIE cité par GUILLOUX, Pierre, *op. cit.*, p. 231.

Dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France..., Paris, Firmin Didot père et fils (Firmin Didot frères), 1827-1839, t. V, p. 330; PÉRENNES, François, *Dictionnaire de biographie chrétienne publié par l'abbé Migne*, Paris, Ateliers catholiques du Petit Montrouge, 1851, t. II, col. 1215; HOFER, Dr, *Nouvelle biographie générale...*, Paris, Firmin Didot Frères, 1857-1866, réimp. Copenhague, Rosenkilde et Bagger, 1963-1969, t. XXXI, col. 420 (notice due à Levot); CIONARESCU, Alexandre, *Bibliographie de la littérature française du dix-huitième siècle*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1969, t. II, p. 1135-1136; KERVILER, René, *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne par René Kerviler... publié d'après ses notes conservées à la Bibliothèque Municipale de Nantes...* par Xavier de Boisrouvray, Hélène Le Masme de Chermont et Léon Rouzeau, t. X, Mayenne, Joseph Floch, 1985, p. 467-469; MOUREAU, François, (sous la direction de), *Dictionnaire des lettres françaises, Le XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1960, rééd. Fayard et Librairie Générale Française, 1995, p. 785-786. Ces dictionnaires contiennent tous quelques lignes sur Dom Lobineau mais la seule notice à retenir est celle de Moureau, récente et riche de références.

Ouvrages sur la congrégation de Saint-Maur

LE CERF DE LA VIÉVILLE, Dom Jean-Philippe, *Bibliothèque historique et critique des auteurs de la congrégation de St-Maur... par D. Filipe Le Cerf de La Viéville...*, La Haye, P. Gosse, 1726, p. 205-211; ZIEGELBAUER, Dom Magnoald, *Historia rei literariae ordinis s. benedicti in IV partes distributa opus eruditorum... a R. P. Magnoaldo Ziegelbauer o. s. b. theologo presbytero...*, Augusta vind. et herbi-poli, sumptibus Martini veith, bibliopolae, 1754, p. 541; TASSIN, Dom R.-P., *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur, ordre de S. Benoît...*, Bruxelles et se trouve à Paris chez Humblot, 1770, p. 484-489; FRANÇOIS, Dom Jean, *Bibliothèque générale des écrivains de l'Ordre de Saint-Benoît, patriarche des moines d'occident... par un religieux bénédictin de la Congrégation de Vannes...*, Bouillon, Société typographique, 1777-1778 (non consulté); ROBERT, Ulysse, *Supplément à l'Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur par Ulysse Robert, ancien élève de l'École des Chartres...*, Paris, Alphonse Picard, 1881 (rien sur Dom Lobineau); VANEL, abbé J.-B., *Nécrologe des religieux de la Congrégation de Saint-Maur décédés à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés...*, Paris, Champion, 1896; LAMA, Charles de, *Bibliothèque des écrivains de la Congrégation de Saint-Maur, ordre de Saint-Benoît en France, ouvrage publié par Charles de Lama...*, Munich, C. de Lama, 1882, Slatkine reprint, Genève, 1971, p. 129-130; WILHELM, Henry, *Nouveau supplément à l'Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur, notes de Henry Wilhelm, publiées et complétées par Dom Ursmer Berlière, o. s. b., avec la collaboration de D. Antoine Dubourg, o. s. b., et de A. M. P. Ingold, t. I*, Paris, Alphonse Picard et fils, 1908, p. 395-400; MARTENE, Dom Edm., *Histoire de la Congrégation de Saint-Maur publiée avec une introduction et des notes par Dom G. Charvin, Abbaye Saint-Martin, Ligugé, (Vienne)*, Paris, A. Picard, 1928-1954, t. VIII, p. 121-122, t. IX, p. 152-153; CHAUSSY, Dom Yves, *Les Bénédictins de Saint-Maur*, Paris, Institut d'études augustiniennes, 1989, t. II, p. 60. Hors exception, ces ouvrages contiennent tous quelques lignes sur Dom Lobineau, sans grande valeur d'ailleurs, mis à part l'incomparable notice du WILHELM, mine de renseignements.